

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du vingt-deux mars deux mille vingt-et-un, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, , Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI

Absents ayant donné pouvoir :

M. Guillaume GUÉRINEAU	donne procuration à M. le Maire
M. Stéphane KERMARREC	donne procuration à M. Lionel AUDION
Mme Léa BESSIN	donne procuration à M. Christophe ANGOMARD
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à Mme Françoise NOBLET
M. Dominique FOLLUT	donne procuration à M. Jean-Jacques DERRIEN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

45. Attribution des subventions 2021 - Secteur Commémoration

Monsieur AUDION rapporte :

Dans le contexte général de maîtrise des dépenses, les crédits consacrés aux subventions dans le budget 2021 ont été maintenus à leur niveau de 2020.

Pour le secteur « Commémorations », il est proposé d'attribuer les subventions 2020 telles que décrites dans le tableau ci-dessous :

Bénéficiaire	Attribution 2020	Proposition 2021
ARAC Association Républicaine des Anciens Combattants	240,00 €	240,00 €
Union nationale des combattants section Orvault	337,00 €	337,00 €
Les Messagers du Cens	192,00 €	192,00 €
Souvenir Français	240,00 €	0,00 €(*)
Total	1 009,00 €	769,00 €

(*) Le Souvenir Français ne fait pas de demande pour 2021 du fait du contexte sanitaire mais se réserve la possibilité de demander une subvention exceptionnelle en cours d'année

Les crédits sont prévus, pour l'ensemble de ces subventions, sur le compte 6574.020.

DECISION

Sur proposition de la commission Cohésion Sociale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE D'ATTRIBUER** les subventions du secteur commémoration telles que ci-dessus présentées.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 31 MARS 2021
Et par publication le : 31 MARS 2021

Extrait certifié conforme
Orvault, le 30 mars 2021
Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE